

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-653170

117253

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### A

Cadre réservé à l'adhérent(e)  
Matricule : 003656

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : QUARIT

ABDELKrim

Date de naissance : 12-08-1959

Adresse : AL KHORAMA E1 N° 87 Ussasfa

casablanca

Tél. : 0661722705

Total des frais engagés :

### Cadre réservé au Médecin

DR. BEILATE Mohamed

Médecin Généraliste

Lot. Al Farah Doha Imm. 19 Appt. 2

RDC Bd. Haj Fath Hay Oulfa

Casablanca - Tel: 0622 65 00 18

Cachet du médecin : Date de consultation : 08-04-2022

Nom et prénom du malade : QUARIT SARA

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ADDISON ORL HYPERTENSIVE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : BIEN ANTHROPOLOGIQUE

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicataire.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je  
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08-04-2022			150,00	INP : [Signature] INPE: 093064459 Dr. Béchir M. Al Farah - Casablanca - RDC Ed. Al Farah Hay ouïa Médical Generalist - Dr. Béchir M. Al Farah - Casablanca - RDC Ed. Al Farah Hay ouïa

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
[Signature]	08.04.22	132,00

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

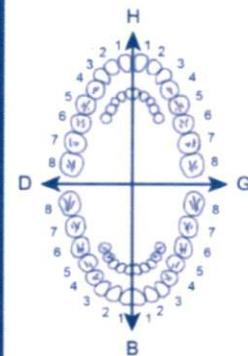
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ENTRE DE BIEN ET BIEN Centre de Biologie Clinique Lot Al Khourzane, Bd Hassiba Ben Bouali N° 29E, 1 <sup>er</sup> Etage Hay Hassani - Casablanca INPE: 093064459	22/04/22	B.180.	180,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

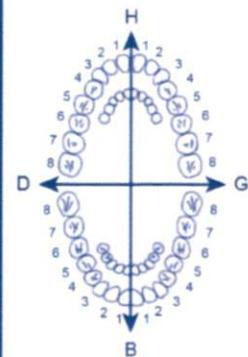
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



## O.D.F PROTHESES DENTAIRES



## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

# DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplômé du Centre Hôpitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida

Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

Médecine Générale

# الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي بمستشفيات الجديدة سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

الطب العام

Casablanca, le : 08 - 04 - 2022

الدار البيضاء، في:

Nelle QUART SAHA

1/1 Padrini 20g qd  
3g x 10x 20g  
132.00  
21 - Novocain 1g S.V.

100ml x 20g  
200 ml x 20g  
~~Dr. MOHAMED BEHATE  
Médecin Généraliste  
Lot. AL FARAH Bd. Haj Fath Hay Oulfa  
RDC Bd. Haj Fath Hay Oulfa  
Casablanca - Tel: 0522 06 00 18~~  
~~AL FARAH ADDOHA  
24 HRS LIAISON  
Extension - CASABLANCA  
Tél: 05 22 93 48 40~~

فرنقة الفرج-الضحي - العمارة 19 الشقة 02 الطابق السفلي، شارع الليمون الحاج فاخ امتداد الالفة - ليساسفة 20190 الدار البيضاء  
Lot. AL FARAH - Addoha, Imm.19, Appt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fateh Extension Oulfa, Lissasfa 20190 Casablanca

Tél.: 05 22 65 00 18



Dr.BEHATE MOHAMED  
INPE:091017988

# BILAN BIOLOGIQUE

Le : 08 -04- 2022

Nom / Prénom :

CHAPIT Saker

Sexe : M  F

◆ **Groupage sanguin**

- Groupe
- Rhésus
- RAI
- Phénotype Rhésus
- Coombs Indirect
- Coombs direct

◆ **Hématologie/Infectiologie**

- NFS
- Plaquette
- Electrophorèse de l'hémoglobine
- Réticulocytes
- VS
- CRP
- Procalcitonine

◆ **Bilan d'hémostase**

- TP
- INR
- TCK
- Fibrinogène
- D-Dimères

◆ **Bilan lipidique**

- Cholésterol total
- Cholésterol HDL
- Cholésterol LDL
- Triglycérides

◆ **Bilan glycémique**

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie provoquée
- Hémoglobine glyquée

◆ **Bilan martial**

- Fer sérique
- CTF
- Ferristine
- Transferrine

Autres :

◆ **Ionogramme sanguin**

- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Réserve Alcaline
- Phosphore
- Magnésium
- Magnésium érythrocytaire
- Protéines
- Acide urique

◆ **Ionogramme urinaire**

- Diurèse
- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Phosphore
- Urée

◆ **Fonction rénale**

- Urée
- Créatinine
- Clairance de la créatinine
- Protéinurie des 24h

◆ **Fonction hépatique et pancréatique**

- ASAT
- ALAT
- Phosphatasé acide
- Gamma GT
- Bilirubine libre et totale
- 5' Nucléotidase
- Amylase
- Lipase
- Electrophorèse des protéines

◆ **Examen des urines**

- ECBU
- ATB gramme
- Test de grossesse

◆ **Bilan hormonal**

- Prolactine
- FSH
- œstradiol
- BHCG
- T3
- T4
- TSH us

◆ **Sérologie et immunologie**

- VDRL
- TPHA
- Hépatite A
- Hépatite B:
  - Antigène Hbs
  - Antigène Hbe
  - Anticorps Anti Hbc
  - Anticorps Anti Hbs
  - Anticorps Anti Hbe
- Hépatite C
- ASLO

◆ **Examen des selles**

- Coprologie
- Parasitologie

◆ **Divers**

- PSA
- Phosphatase acide
- Vitamine D
- CPR
- Troponines
- BNP
- Pro BNP

Centre de Biologie Zoubir  
Dr. Behate Mohamed  
Médical Doctor Imm. 19 Apt. 2  
Al Khouzama, Bd Mostapha Salama  
El Jadida - Casablanca  
Tél: 0522 65 00 18  
N° 29E, El Haj Farhat  
Hay Hassani - Casablanca

# Centre de Biologie ZOUBIR

Dr. Boulhen Fatima Zahra

Adresse : Lot Al Khouzama, Bd Mostapha salamat (Bd Zoubir) N 29 E, 1er Etage - Oulfa - Hay Hassani  
Tel : 05 22 93 92 91 / 06 62 60 60 01 04 - Email : laboratoirecbz@gmail.com

INPE :



093064459

## Facture

N° facture 2022-0407

Casablanca , le 23/04/2022

Date de prélèvement 22/04/2022

OUARIT Sara

Code Acte	Designation Acte	Cotation B
NFS	NUMERATION FORMULE SANGUINE	80
ALAT	ALAT	50
ASAT	ASAT	50

Total B	180
APB	0,00
Total en dirhams	180,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent quatre-vingt dirhams\*\*\*





# مختبر الزبير للتحاليل الطبية

## CENTRE DE BIOLOGIE ZOUBIR

Hématologie - Biochimie - Hormonologie - Immunologie - Oncologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Biologie de reproduction  
Dr Boulhen Fatima Zahra      Médecin Biologiste  
Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca  
Diplômé de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

د. بولهان فاطمة الزهراء

Casablanca le : 22/04/2022

Code Patient :22-00959

### Compte rendu d'analyses

Nom : OUARIT

Prénom : Sara

Dossier N°: 220422-008

Plv du: 22/04/2022 14:33

Demandé par Dr: BEHATE MOHAMED



Page : 1 / 1

### HEMATOLOGIE

#### NUMERATION FORMULE SANGUINE

Erythrocytes	4,76 M/mm <sup>3</sup>	( 4 - 5,4 )
Hémoglobine	13,30 g/dl	( 12 - 14,5 )
Hématocrite	38,70 %	( 36 - 46 )
VGM	81 fL	( 77 - 91 )
TCMH	28 pg	( 24 - 30 )
CCMH	34 g/dl	( 32 - 36,5 )
Leucocytes	9 500 /mm <sup>3</sup>	( 5000 - 11000 )

#### FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	52,5 %	4988 /mm <sup>3</sup>	( 1800 - 8000 )
Polynucléaires Eosinophiles	1,0 %	95 /mm <sup>3</sup>	( 100 - 600 )
Polynucléaires Basophiles	0,5 %	48 /mm <sup>3</sup>	( Inférieur à 200 )
Lymphocytes	43,3 %	4114 /mm <sup>3</sup>	( 1500 - 6500 )
Monocytes	2,7 %	257 /mm <sup>3</sup>	( Inférieur à 800 )
PLAQUETTES		374 10 <sup>3</sup> /µl	( 150 - 400 )

### BIOCHIMIE

ALAT

17,80 UI/l

( Inférieur à 30 )

ASAT

22,20 UI/l

( Inférieur à 40 )

Bilan validé Biologiquement par Dr. Boulhen Fatima Zahra



Prélèvement à domicile sur Rendez-vous

Lot Al Khouzama, Bd Mostapha salamat (Bd Zoubir) N°29 E, 1<sup>er</sup> Etage - Oulfa - Hay Hassani - Casablanca  
Tél.: 05 22 93 92 91 - GSM : 06 62 60 01 04 - E-mail : laboratoirecbz@gmail.com

R.C.: 503033 - Patente : 36204111 - I.F.: 50255583 - ICE : 002812890000060